



Changement d'activité et problème de statut

Par **Iola**, le **02/09/2008** à **18:06**

Bonjour,

Je viens de changer d'activité et je vais dorénavant présenter une émission télé. Je n'ai pas de contrat pour ça, je vais facturer mes services à la chaine de télé et toucher des cachets. Par la suite je voudrais également faire des voix off, sur le même principe de facturation aux clients. Aujourd'hui, je ne sais pas quel statut adopter, on m'a parlé de monter une micro entreprise à la chambre du commerce, ou de voir directement avec l'Urssaf. Quelle solution serait la plus avantageuse pour moi?

Ce n'est peut être pas très clair mais ça ne l'est pas pour moi non plus, pouvez-vous m'éclairer un peu?

Merci